

**111 - Transports aériens**

**Propositions financières Budget Primitif 2012**

**Rapport n° CG/2011/75**

**Résumé :**

L'intervention du Conseil Général dans le domaine des transports aériens relève d'une démarche volontaire, avec pour objectif principal de soutenir la plate-forme aéroportuaire de Strasbourg - Entzheim en maintenant une desserte aérienne de qualité, à partir des différentes capitales politiques et économiques en Europe. C'est une préoccupation majeure des contrats triennaux engageant l'Etat et les collectivités territoriales à travers le dispositif d'obligations de service public bénéficiant à ce titre de contributions publiques.

Les crédits inscrits au budget primitif 2012 ont pour objectif la mise en œuvre des engagements pris par le Conseil Général dans ce cadre.

Enfin, en tant que partenaire de longue date de l'aéroport, la collectivité départementale s'est engagée depuis 2009 aux côtés de la CCI, de la Région et de la CUS, dans un contrat d'objectifs visant à stabiliser l'érosion du trafic et à rechercher des perspectives de développement (vols low cost, trafic charter). La création en mai 2011 d'une société d'exploitation aéroportuaire (SEA) s'inscrit dans cette démarche partenariale.

**Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions**

Libellé Pôles	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2012
PAT	Direction des routes, des transports et des déplacements	1 000 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 000 000,00 €</b>

**1111 – Aéroport d'Entzheim**

**Crédits proposés pour le BP 2012 : 1 000 000,00 €**

*Crédits inscrits au BP 2011 : 1 245 435,00 €*

1. Bilan d'activités 2011

Malgré une année 2011 toujours difficile pour le transport aérien en raison de l'impact de la crise économique, l'aéroport de Strasbourg-Entzheim connaît une légère tendance à la reprise (+ 2,9% sur la période de janvier à septembre). Notons que l'annonce de l'ouverture au printemps 2012, d'une liaison low-cost sur Barcelone, constitue un autre signe encourageant.

2. Lignes sous obligations de service public (OSP)

L'État et les partenaires locaux, Département, Communauté Urbaine de Strasbourg, Chambre de Commerce et d'Industrie, soutiennent, au moyen de contributions publiques à l'exploitation, des lignes régulières stratégiques au regard du statut européen de

Strasbourg. Ces lignes font l'objet d'obligations de service public en termes de fréquences, horaires, capacités, etc.

Les priorités choisies, proposées par la CCI, pour la période de mars 2010 à mars 2013, concernent les liaisons vers Amsterdam, Copenhague, Madrid et Prague. Le montant total des contributions publiques s'élève à 19,748 M€ dont 3,174 M€ supportés par le Conseil Général. Un crédit de 1 000 000 € est proposé au budget 2012 sur ce programme.

Précisons que l'opérateur de la ligne Strasbourg-Copenhague a cessé l'exploitation de la desserte en mars 2011 et que le nouvel appel d'offres lancé par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes n'a pas abouti. Les partenaires locaux ont alors sollicité la poursuite, jusqu'au terme de la période triennale suivante, en avril 2013, des liaisons sous OSP, des seuls vols affrétés entre Strasbourg et Copenhague pendant les sessions plénières du Parlement Européen, mis en place depuis le second semestre 2011, pour un coût global d'environ 200 000 €. Cette modification de desserte entraîne ainsi une diminution des prévisions de dépenses en 2012, par rapport à 2011.

#### **Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :**

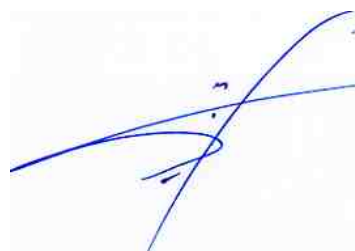
<b>Code</b>	<b>Libellé Mode d'action</b>	<b>Crédits inscrits au BP précédent</b>	<b>Crédits proposés au BP</b>
1111	Aéroport d'Entzheim	1 245 435,00 €	1 000 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Sur proposition de la commission des équipements et de l'aménagement durable, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les propositions d'inscriptions budgétaires traduites dans le rapport sur les transports aériens, pour un montant total de 1 000 000 €.*

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL